

PROGRAMME DU CRÉDIT D'IMPÔT ADDITIONNEL DE 25% POUR UN DON IMPORTANT EN CULTURE AU TALISMAN THÉÂTRE

Pour pouvoir profiter de ce programme crédit d'impôt additionnel, le don doit être de 5000 \$ (minimum) à 25 000 \$ (maximum). De plus, il doit être le seul don majeur (au-delà de 5000\$) fait à titre personnel à un organisme culturel sans but lucratif au cours des quatre (4) dernières années avant le don.

Montant du don: _____ Mention à apparaître dans les communications :

Ou je préfère demeurer anonyme

IDENTIFICATION

Prénom : _____ Nom : _____

Numéro : _____ App. ou bureau : _____ Rue : _____

Ville : _____ Code postal : _____

N° de téléphone : _____ Courriel : _____

MODE DE PAIEMENT

Chèque : (Le chèque doit être libellé à l'ordre de "Talisman Théâtre".)

Paiement par carte de crédit : Mastercard ou VISA

Titulaire : _____ Montant : \$ _____

N° de carte : _____ Échéance : Mois _____ Année: _____

Signature: _____ Date: _____

1456 Overdale Avenue, Unit 8,
Montreal, Quebec. H3G1V3

(514) 846 0402 ou admin@talisman-theatre.com

Numéro de Revenu Canada : #801959826RR0001

* Un reçu pour fins fiscales, avec la mention *Premier don majeur*, sera émis pour la totalité du don.